

POLITIQUE D'ENGAGEMENT DE LA GOUVERNANCE

La Société de la Tour Eiffel (Tour Eiffel) au travers de cette politique, a pour ambition d'appuyer sa responsabilité sociétale vis-à-vis de ses activités et son fonctionnement.

En effet, Tour Eiffel va au-delà des exigences de la réglementation et étend son obligation de transparence financière aux indicateurs extra-financiers avec la même rigueur et le même volontarisme.

Orientation de la gouvernance

Le Conseil d'Administration de Tour Eiffel (CA) traite à partir de 2020 annuellement les problématiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) afin d'orienter stratégiquement et valider les propositions du comité RSE et de la Direction Générale.

Le CA veille à ce que la stratégie Tour Eiffel soit ambitieuse et aille au-delà de la réglementation sur les aspects environnementaux et sociaux. Il porte une attention particulière sur les éléments fondamentaux que sont : le respect des principes du Global Compact ; la lutte contre les conflits d'intérêts et la corruption ; l'éthique des affaires ; l'équité hommes/femmes, et le droit des lanceurs d'alerte.

En 2020, le CA a pris la décision de consulter les parties prenantes afin de définir une « raison d'être » de Tour Eiffel, au sens de la loi PACTE, et ainsi devenir une entreprise à mission. L'ambition étant de mettre le modèle économique de Tour Eiffel au service d'objectifs social et environnemental. Ce travail sera réalisé au cours de l'année 2021.

Organisation de la gouvernance

Le comité de pilotage RSE est présidé par Thomas Georgeon, Directeur Général. Il s'appuie sur Bruno Meyer, Directeur Général Délégué, Odile Batsère, Directrice de la Gestion Immobilière et de la RSE et Fabienne Renucci, Chargée de Mission Direction Générale et RSE.

Cette gouvernance au plus haut niveau permet une réflexion transversale sur les orientations stratégiques de l'entreprise et favorise une forte intégration des enjeux ESG dans tous les processus et métiers.

Le comité a décidé de publier deux autres politiques afin de renforcer l'engagement de la Société de la Tour Eiffel avec :

- Notre politique sociale - AMELIORER LA MAITRISE DE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL
- Notre politique environnementale - AMELIORER LA MAITRISE DE NOTRE IMPACT SOCIAL

Comité RSE et intégration dans le fonctionnement

Le comité se réunit une fois par mois minimum afin de débattre des enjeux ESG clés et de leurs avancées. Les comptes-rendus sont diffusés aux directions et managers de Tour Eiffel. Une communication par mail et par affichage peut être mise en place auprès de tous les collaborateurs selon les décisions et évolutions prises par le comité. Un reporting ciblé est réalisé sur les sujets saillants auprès du COMEX de Tour Eiffel.

Rôle du comité RSE

Le comité RSE porte les missions suivantes :

- Définir les objectifs et orientations stratégiques
- Suivre l'avancement du plan RSE 2018-2021 et ajuster les objectifs annuels
- Suivre les améliorations dans le cadre du « Plan Do Check Act » des ISO 9001 et 14001
- Prendre en compte des évolutions réglementaires, innovationnelles et de marché
- Lister les actions et informations clés issues des comités vert menés avec les locataires sur les actifs en exploitation chaque trimestre
- Décider des réunions clés à mener entre les différentes directions pour améliorer la stratégie RSE sur tous les métiers
- Améliorer la stratégie des outils permettant d'impliquer les parties prenantes au travers de sondages et questionnaires sur la RSE (collaborateurs, locataires)

La présente politique est revue chaque année par la direction, mise à jour et communiquée à l'ensemble des salariés de Tour Eiffel.